



FRANCE NUM

France Num

www.francenum.gouv.fr



#francenum

www.francenum.gouv.fr

15 octobre 2018



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT D'ÉTAT
EN CHARGE
DU NUMÉRIQUE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



Édito des ministres



Vendre sur Internet, améliorer la gestion avec ses clients grâce à un logiciel adapté, optimiser sa chaîne de valeur, accroître ses performances de production avec des machines plus adaptées ... la transformation numérique ouvre un nouveau champ à nos entreprises.

Toutes pourtant ne sont pas entrées dans cette dynamique, nous positionnant de facto dans la deuxième partie de tableau en Europe.



L'enjeu, dès lors, est clair : permettre à chacune de nos TPE et PME de faire, dans les 3 prochaines années, leur premier pas numérique ; et à celles déjà les plus avancées d'aller encore plus loin, au bénéfice de leur compétitivité, de leur croissance et du maintien de l'emploi dans nos territoires.

Le mouvement à accomplir est massif et nécessitera l'effort de tous. C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui l'initiative France Num avec l'Association des Régions de France et en nous appuyant sur les interlocuteurs de proximité de nos entreprises, au premier rang desquels les banques et les experts-comptables.

France Num est, enfin, l'illustration d'une Europe qui marche, puisque le groupe BEI s'engage à nos côtés, pour rendre possible, courant 2019, la distribution d'un nouveau produit de financement très avantageux pour nos entreprises.

Vous pouvez compter sur notre détermination.

Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'État auprès
du Premier Ministre, chargé du Numérique

Delphine Gény-Stephann, Secrétaire d'État auprès
du ministre de l'Économie et des Finances

Édito de l'Association des Régions de France



La transformation numérique de nos TPE et PME est avant tout un travail de terrain. Ce travail de terrain passe par des politiques fortes de sensibilisation, d'accompagnement, de formation, de financement partout où nos entreprises se trouvent.

Autant de politiques pour lesquelles les Régions, acteurs de premier plan du développement économique des territoires, ont décidé de consacrer des moyens ambitieux.

Qu'il s'agisse de la mise en place de guichets dédiés aux TPE et aux PME, de l'organisation de cycles de formation pour les entreprises ou encore de la diffusion de chèques numériques pour aider les dirigeants d'entreprises à financer leurs projets de transformation numérique, ces outils sont adaptés aux différents besoins des entreprises.

Aujourd'hui, en s'engageant dans l'initiative nationale France Num, les Régions ont souhaité unir leurs forces et amplifier l'impact de leurs actions en direction des TPE et PME pour accélérer la modernisation de notre tissu économique.

Car s'il existe autant de réponses au défi de la transformation numérique qu'il existe d'entreprises, c'est bien la mobilisation de tous les acteurs de terrain qui permettra le dépassement des difficultés individuelles.

C'est dans cet esprit partenarial que les Régions sont résolues à faire progresser les TPE et PME françaises sur la voie de la numérisation.

Hervé Morin,
Président du Conseil régional de Normandie,
Président de Régions de France

Éléments clés

Plus de 3,8 millions de TPE/PME en France

Qui emploient **6 millions de salariés** dans les TPE/PME en France

1 entreprise sur 5 est appelée à disparaître si elle n'enclenche pas sa transformation numérique dans les 3 ans

1 milliard d'euros de prêts numériques pour les TPE/PME sur 3 ans

Un objectif de **100% de TPE/PME** sensibilisées dans les 3 ans

1 million de TPE/PME bénéficiant d'un diagnostic numérique auprès de leur expert-comptable sur 3 ans

Plus de 900 activateurs prêts à accompagner les TPE/PME partout sur le territoire

Plus de 25 partenaires engagés pour accompagner les TPE/PME vers le numérique

Un **portage politique** de haut niveau et une équipe dédiée de **7 personnes** à la Direction générale des Entreprises

Un pilotage collectif et réactif pour **évaluer, adapter et compléter les actions en continu**



Une urgence à agir

a) La transformation numérique est un enjeu majeur pour la compétitivité des entreprises françaises, le maintien de l'activité sur les territoires et l'emploi

La transformation numérique est un enjeu majeur pour les entreprises aujourd'hui.

Elle offre en effet des possibilités de **débouchés nouveaux**, et ouvre la voie à des **améliorations de productivité** massives via l'adoption d'outils adaptés (solutions de vente en ligne, services adaptés pour faciliter les recrutements, robotisation, etc.). Les **prises de décision** peuvent également être facilitées via des analyses de données, tandis que les **modèles d'affaire** d'entreprises peuvent être totalement repensés notamment au regard de l'expérience client et de l'organisation interne des entreprises.

Au global, plusieurs études font état de **gains possibles de l'ordre de 40% en cas de transformation numérique réussie**.

Dès lors, et dans un contexte de transformation numérique rapide des entreprises en France et à l'international, **rester à l'écart de ce mouvement n'est guère une option**.

Il en va en effet de la **pérennité** de nos TPE / PME, des 6 millions d'emplois salariés associés et de leur présence partout sur le territoire¹.

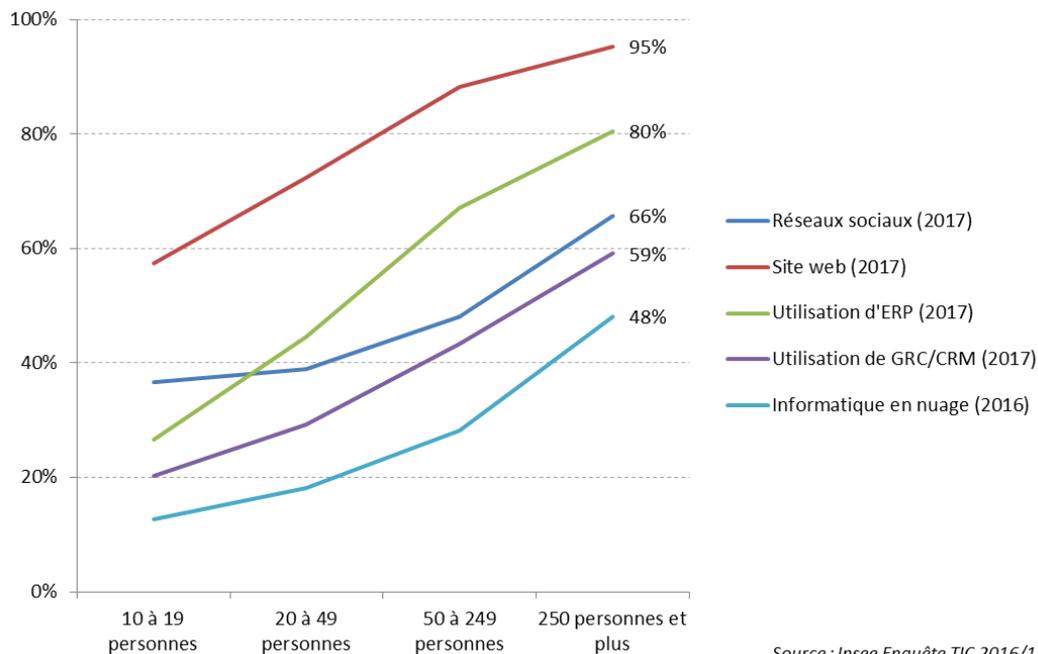
b) Les TPE/PME françaises présentent un retard persistant et préoccupant dans leur degré de numérisation

Les entreprises françaises occupent la **16^e place au sein de l'Union Européenne** au niveau de l'utilisation du numérique.

Ce constat s'observe sur quasiment toutes les dimensions : par exemple, fin 2016, selon l'INSEE **seulement un tiers des très petites entreprises avaient un site Internet**.

¹ Selon Bpifrance, une entreprise sur 5 est ainsi condamnée à disparaître si elle ne conduit pas sa transformation numérique dans les 3 ans (source : « Histoire d'incompréhension : Les dirigeants de PME et ETI face au digital », octobre 2017)

Degré d'adoption du numérique par les entreprises en France



Ce retard se confirme également d'enquête en enquête, le dernier indicateur DESI européen ayant ainsi souligné la stagnation de la France dans la seconde partie du classement en Europe.

c) Des initiatives existent déjà dans de nombreuses régions, mais sans animation nationale en support

Plusieurs régions ont engagé des programmes autour de la transformation numérique des TPE/PME, parmi lesquelles : **Centre-Val de Loire** avec la plateforme Le Digital PME (mise en relation entre demandeurs et offreurs de solutions numériques), **La Réunion** avec le dispositif SAV pour « Soutenir, Accompagner, Valoriser » à destination des entrepreneurs et porteurs de projets (qui inclut une application mobile et un réseau de guichets de proximité avec des conseillers dédiés), et **Nouvelle Aquitaine** avec le Chèque Transformation Numérique, co-financé par la Région et le Fonds européen de développement régional, pour le financement des projets de numérisation des TPE/PME.

L'objectif avec l'initiative France Num est de **valoriser ces actions, tout en dotant les régions d'un nouveau canal de sensibilisation des TPE et PME de leur territoire.**

Une philosophie

Trois convictions sont à l'origine de l'initiative France Num, qui succède à de précédents plans dont les résultats n'ont pas toujours permis de répondre à toutes les attentes.

a) Toute initiative d'accompagnement de la transformation numérique des TPE/PME doit partir des besoins principaux de ces dernières, en permettant à chacune de réaliser son premier pas numérique

4 principaux freins sont cités par les dirigeants d'entreprises face à la transformation numérique :

- Un **déficit de sensibilisation** : 20% des dirigeants d'entreprise considèrent que le temps de la transformation numérique n'est pas venu pour leur entreprise ;
- Un **manque de compréhension** du sujet, par exemple sur les aspects de cyber-sécurité ;
- Un déficit de **compétences** en interne ;
- Un déficit de moyens financiers.

L'ensemble de ces freins est en conséquence couvert par les actions que prévoit le Gouvernement.

b) Une initiative purement nationale serait vaine, tant le soutien aux TPE/PME se joue avant tout dans les territoires

Dans ce contexte, l'initiative France Num a été conçue **conjointement par les régions et l'État**, qui en assureront le pilotage coordonné tout au long de son déploiement.

Cette coopération se traduira par des **comités réguliers** organisés autour de l'Association des Régions de France, du ministre de l'Economie et des Finances et du Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé du Numérique.

De même, **toutes les régions se doteront dans les prochains mois d'un comité de pilotage** associant tous les acteurs pertinents.

c) Un passage à l'échelle est nécessaire pour rattraper le retard français

La France compte aujourd'hui 3,8 millions de TPE/PME. Il faut **permettre à chacune de réaliser, au moins, leur premier pas numérique.**

Dès lors, tous les acteurs doivent être mobilisés. En plus des régions, sont ainsi associés :

- **L'ensemble des partenaires publics et parapublics:** la plateforme cybermalveillance.gouv.fr, l'Agence nationale des systèmes d'information, l'ARCEP, l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail, l'Association française des utilisateurs de télécommunications (AFUTT), la Banque de France, la Banque Européenne d'Investissement, Bpifrance, Business France, le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires, les Chambres d'Agriculture, les Chambres de Commerce et d'Industrie et CCI France, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat et leur Assemblée Permanente, France Université Numérique, l'Institut Supérieur des Métiers, le Médiateur des Entreprises, les Offices du Tourisme et Offices du Tourisme de France ;
- **Les structures de professionnels proches des TPE/PME :** l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique, l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération (AFNIC), l'Association Transition Numérique Plus, CINOV-IT, CPME, la Fédération Bancaire Française, la Fédération des Centres de Gestion Agréés, France Active, MEDEF et le Syntec Numérique.

Par contraste avec les précédents programmes, l'initiative mobilisera également très fortement deux des interlocuteurs les plus réguliers des TPE/PME, les **experts-comptables**, qui se sont ainsi engagés à référencer 500 activateurs dès 2019 et à accomplir 1 million de diagnostics numériques des TPE PME sur 3 ans, et les **réseaux bancaires**, qui pourront distribuer un nouveau produit courant 2019.

« La profession du chiffre est résolument tournée vers l'avenir ! J'aurais presque tendance à dire : 'l'expert-comptable sera numérique ou ne sera pas.' »

C'est aussi notre devoir que d'accompagner nos deux millions d'entreprises clientes dans leur transition numérique. C'est pourquoi nous sommes associés au plan numérique porté par le Gouvernement.

Partageant la volonté de prendre à bras le corps ce défi du numérique, la profession, s'engage à un accompagnement de proximité et de qualité des TPE/PME. »

Charles-René Tandé
Président du Conseil Supérieur
de l'Ordre des Experts-Comptables

4 axes d'action

Axe I : un nom fort pour fédérer les acteurs

L'initiative France Num veut rassembler sous sa bannière **l'ensemble des actions menées par l'État, les régions et leurs partenaires pour accompagner les TPE/PME vers le numérique**, en particulier via la mise en avant de projets de transformation numérique concrets pour inspirer les entreprises de tous secteurs.



Elle désigne, sous la dénomination **Activateur France Num**, les acteurs conseillers qui aident au quotidien les entreprises à se transformer.

L'État souhaite associer les entreprises au pilotage et à la stratégie de l'initiative. Celles qui initient leur transformation peuvent utiliser la dénomination **Entreprise France Num**. Dans les prochains mois seront également distinguées des **Entreprises championnes**, sociétés exemplaires qui s'engagent dans le partage de leur expérience auprès d'autres entreprises.



Axe II : un réseau d'accompagnement, les « activateurs » au service des TPE/PME

L'initiative France Num est portée par l'ensemble des acteurs actifs pour la transformation numérique des TPE/PME.

Chaque partenariat se concrétise par un référencement d'accompagnants individuels des entreprises. Au lancement, **plus de 900 activateurs, répartis sur tout le territoire** sont ainsi mobilisés.

Parce que l'enjeu est immense, **le référencement de ces activateurs continuera au fil de l'eau**, pour que toutes les TPE/PME puissent bénéficier d'un accompagnement de proximité. Dans ce sens, une attention particulière sera portée au référencement des activateurs sur tous les territoires avec pour objectif une couverture nationale équilibrée.

Des rencontres entre activateurs seront organisées régulièrement pour échanger et partager sur les problématiques des TPE/PME afin d'affiner les réponses apportées aux entreprises pour **évaluer, adapter et compléter collectivement les actions en continu.**

Axe III : Une plateforme de ressources personnalisées

Cette plateforme vise à apporter une solution concrète à chaque TPE/PME en mettant à disposition **toutes les initiatives existantes (accompagnement sur tout le territoire, financement, outils).**

Cet espace en ligne ouvert à tous permettra la **mise en relation entre les TPE/PME et les activateurs qui les accompagneront** dans leur démarche de transformation numérique.

Pour la première fois, sur une plateforme unique, une entreprise peut :

- **Se sensibiliser** aux enjeux de la transformation numérique en lien avec tous les partenaires de l'initiative ; les entreprises pourront notamment consulter les témoignages de TPE/PME ayant initié leur transformation,
- **Obtenir une recommandation et consulter des outils** pour lancer sa transformation,
- **Trouver des conseillers**, appelés activateurs, près de chez elle,
- **Identifier des évènements** et des formations localement,
- **Trouver les offres de financement** adaptées à ses besoins et priorités,
- Si elle le souhaite, participer au pilotage et à la stratégie de l'initiative via des groupes de travail.

www.francenum.gouv.fr

TPE/PME, obtenez une recommandation et des contacts pour accélérer votre transformation numérique

RECHERCHER

* Champs obligatoires



Notre recommandation et le témoignage d'une entreprise qui peut vous inspirer



Pour les entreprises des métiers de bouche et de l'agroalimentaire, le numérique passe par :

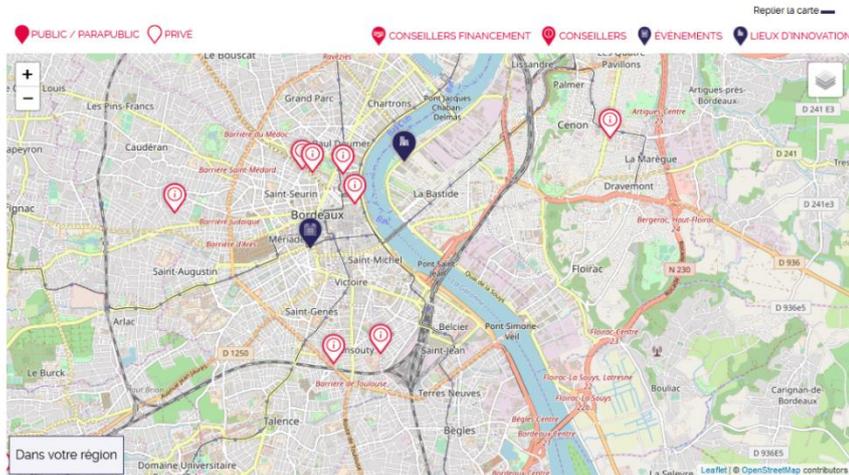
- l'utilisation des réseaux sociaux, notamment d'images, comme de véritables lieux d'exposition en ligne pour les créations culinaires, les menus, les nouvelles recettes offrant un contenu très visuel pour capter des clients et intéresser de nouveaux publics ;
- offrir un service de commande en ligne et retrait en point de retrait (« click and collect ») couplé avec de la livraison à domicile pour répondre aux attentes des clients ;
- numériser la traçabilité, la sécurité et la transparence de la filière notamment sur des marchés de plus en plus de niche (bio, vegan...) en utilisant des systèmes de contrôle en ligne, et en temps réel de l'hygiène des procédés de production ;

- automatiser l'ensemble du processus de fabrication des produits jusqu'au conditionnement en passant par les services développés autour, en sollicitant différents dispositifs d'aide à l'innovation, par exemple avec les robots collaboratifs (cobots) qui assistent l'opérateur ;
- utilisation de l'impression 3D pour personnaliser les produits alimentaires, ou pour fabriquer à la demande des consommateurs en ligne.

Merci d'affiner votre demande pour avoir une recommandation plus précise.

SAUVEGARDER MA RECOMMANDATION

[LES CONSEILLERS PRÈS DE CHEZ VOUS]



 VICTORIA BOTHOREL ORBITED BORDEAUX CONTACTER	 JULIEN FRISSON NAEYO CLERMONT DESSOUS CONTACTER	 BRUNO LECONTE SMALT BORDEAUX CONTACTER	 VINCENT GAUFRETEAU CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DES DEUX-SÈVRES NIORT CONTACTER
--	---	--	---

Axe IV : une nouvelle offre de prêts numériques pour les TPE/PME

Plusieurs enquêtes mettent en avant des difficultés de financement rencontrées par les TPE et PME françaises pour conduire leur transformation numérique, notamment pour des montants cibles de 10k à 60k euros². De même, dans son rapport sur le sujet remis en mars 2017, le Conseil National du Numérique considère, à partir des enquêtes et entretiens menés, que le soutien au financement des investissements immatériels des petites entreprises est un objectif prioritaire pour permettre de rattraper le retard français en matière de numérisation des TPE / PME.

Le groupe Banque européenne d'investissement, l'État et Bpifrance, se mobilisent donc pour accompagner financièrement la numérisation des TPE / PME, au moyen d'une garantie de place qui permettra aux banques partenaires d'**octroyer près d'1 milliard d'euros pour la numérisation aux TPE / PME, à des conditions favorables.**

La garantie de place sera amorcée par une contribution de l'État de 30 millions d'euros à Bpifrance, qui permettra de faire levier sur des ressources européennes significatives dans le cadre du plan Européen d'investissements stratégiques, notamment en assurant une base plus importante de mutualisation des risques financiers inhérents à la transformation numérique des entreprises.

La Commission européenne a en effet fait de la numérisation des entreprises, et notamment des PME, une de ses priorités, en s'assurant que des projets concrets deviennent réalité et en élaborant des **instruments financiers plus efficaces**, y compris sous la forme de prêts ou de garanties avec une capacité de risque accrue.

Les prêts seront distribués par les réseaux des banques partenaires, et donc au plus près des TPE / PME, dans le courant de l'année 2019, et seront en priorité des prêts de moins de 25 000 euros.

² Selon Bpifrance, « le manque de moyens financiers est le troisième frein le plus fréquemment cité (28%) [à la transformation numérique] (source : « Histoire d'incompréhension : Les dirigeants de PME et ETI face au digital », octobre 2017)

« C'est une initiative européenne dont la France sera le pays pilote. En instruisant un nouveau mécanisme de financement européen, la BEI a pour objectif d'aider les TPE-PME à prendre le virage du numérique.

Le développement et la compétitivité des entreprises sont au cœur de nos priorités. Et avec le plan Juncker et la garantie européenne, nous pourrions être en mesure de financer la part la plus risquée de ce type de projet aux côtés de la France pour offrir aux entreprises un financement novateur, adapté et pérenne. Le soutien au digital répond aux grandes priorités stratégiques du Gouvernement français et aux objectifs de stratégie numérique de l'UE. »

Ambroise Fayolle,
Vice-Président de la Banque
européenne d'investissement

« S'engager dans la digitalisation est un enjeu de compétitivité crucial pour les TPE et PME. Bpifrance en a fait un axe majeur de son action en développant des solutions de financement et d'accompagnement adaptées. Aujourd'hui nous sommes fiers de renforcer nos actions en nous associant à l'Etat, la Commission européenne et la BEI et avec l'appui de nos partenaires bancaires, pour mettre en place, dès 2019, une solution de garantie dédiée ».

Nicolas Dufourcq,
Directeur général de Bpifrance

Entreprises France Num

L'initiative France Num met en avant des TPE/PME ayant initié leur transformation numérique, comme modèles pour leurs pairs. Ce sont les Entreprises France Num. Sur la plateforme francenum.gouv.fr, les TPE/PME peuvent retrouver des témoignages d'entreprises qui peuvent les inspirer et répondre à leurs interrogations.

Pâtisserie Sautreuil (Orne) : "Numériser l'entreprise a enrichi l'artisanat"



La transformation numérique de la **pâtisserie Sautreuil** s'est faite au service du **métier d'artisan** pour offrir une pâtisserie haut de gamme. Grâce au changement de ses méthodes de travail : l'utilisation d'un **logiciel de gestion** et la **numérisation de ses recettes** l'entreprise a gagné en souplesse, en confort de travail et en chiffre d'affaires. Son dirigeant Daniel Sautreuil complète « nous avons également mis en place un **site internet** pour que les clients puissent choisir de faire leur commande sur le net ou de venir nous voir en fonction de leurs préférences. » Il a été aidé dans son projet par la Chambre des métiers du Calvados et le Conseil Général de l'Orne.

Librairie Mollat (Gironde) : "Notre deuxième librairie est sur le net"

Avec les **réseaux sociaux**, la Librairie Mollat est entrée dans une nouvelle dimension, allant jusqu'à créer « son propre média ». À la clé, de **nouveaux clients** et une **baisse des coûts publicitaires**. **Denis Mollat**, son dirigeant, témoigne : « Nous avons essayé de traduire ce qui se passe réellement dans la librairie, dans le monde virtuel. En fait, on a inventé un media où des gens curieux nous ont repérés et on a finalement créé du trafic, des prospects et de nouveaux clients ». La formation des collaborateurs en partenariat avec l'école supérieure de commerce de Bordeaux (Kedge Business School) leur a permis de s'appuyer sur un enseignement de base pour aller plus loin.



La promesse de France Num : « Le coup de pouce pour mettre en œuvre rapidement mes projets »

Les appels à la transformation numérique sont nombreux, mais comment faire pour se lancer ? 15 minutes, c'est désormais le temps nécessaire pour un ou une chef(fe) d'entreprise pour passer le cap et trouver sur la plateforme francenum.gouv.fr des premières pistes pour entamer sa transformation, comprendre en vidéo comment quelques changements simples peuvent apporter beaucoup à une entreprise de son secteur et être mis en relation avec un activateur de son territoire pour un premier échange gratuit.

Et comme avoir un projet de transformation numérique, c'est bien, mais le financer c'est mieux : avec un moteur de recherche de financements calibré sur son besoin, des activateurs conseillers financiers qui peuvent l'aider à concrétiser son projet et un prêt avec des conditions avantageuses, l'entrepreneur(e) obtient le coup de pouce qui lui permet de mettre en œuvre rapidement ses projets de modernisation.

Mais aussi

> Une sensibilisation et un accompagnement des entreprises sur les enjeux de cyber-sécurité

Comprendre et faire face aux risques en matière de numérique est essentiel à la réussite de la transformation numérique des TPE et PME. Afin de les aider dans leur démarche, l'ANSSI (agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) a réuni sur la plateforme France Num des contenus de sensibilisation, recommandations et bonnes pratiques en matière d'hygiène informatique, dont un **"kit de la sécurité des données à caractère personnel"**, élaboré à l'occasion de l'entrée en vigueur du RGPD. L'ensemble de ces contenus et plus encore sont également disponibles sur le site Internet de l'ANSSI (ssi.gouv.fr).

L'ANSSI œuvre, par ailleurs, **tout au long de l'année** en synergie avec l'ensemble des services de l'État ainsi que les structures et autorités régionales pour prévenir les incidents et sensibiliser les acteurs locaux à la sécurité numérique, dont les PME et TPE. L'action territoriale de l'ANSSI est mise en œuvre au quotidien par ses délégués en régions.

La plateforme nationale d'assistance aux victimes Cybermalveillance.gouv.fr apporte une sensibilisation des entrepreneurs et de leurs salariés aux enjeux de sécurité, par des contenus accessibles et adaptés aux besoins des entreprises : fiches pratiques, mémos, vidéos à utiliser pour la formation et la montée en compétence de l'ensemble des salariés.

En cas d'incident de sécurité numérique, les TPE et PME trouveront également sur Cybermalveillance.gouv.fr plus de 1500 prestataires d'assistance informatique de proximité qui sauront les accompagner dans la remédiation.

Dans le cadre du mois d'octobre, mois européen de la cybersécurité, une campagne de sensibilisation dédiée aux TPE PME a été lancée par le Secrétariat d'État au numérique avec cybermalveillance.gouv.fr autour de 3 gestes simples concrets pour sécuriser son espace numérique. Relayée par la CPME, CCI France et l'ordre des experts comptables elle a touché près de deux millions de PME.

> Un déploiement volontariste du haut débit pour tous d'ici 2020 : [en attente]

Notre objectif : **couvrir l'intégralité du territoire en Internet très haut débit d'ici 2022**, c'est-à-dire proposer un accès à Internet performant à l'ensemble des logements, des entreprises et des établissements publics et privés.

Le Gouvernement mobilise **un investissement de 20 milliards € en dix ans**, partagé entre les opérateurs privés, les collectivités territoriales, l'État (3,3 milliards € d'investissement) et l'Europe. Les chantiers sont d'ores et déjà en cours, partout sur le territoire, en métropole comme dans les outre-mer.

Par ailleurs, sur le mobile **le Gouvernement, l'Arcep et les opérateurs mobiles sont parvenus à un accord historique** en janvier 2018 visant à **généraliser la couverture mobile de qualité** pour tous. Les opérateurs se sont notamment engagés à :

- **Convertir les pylônes 2G ou 3G existants en pylônes 4G** (1500 depuis début 2018)
- **Assurer la couverture mobile dans des zones blanches** identifiées comme stratégiques ; **485 sites mobiles** ont déjà été annoncés sur les 5000 nouveaux sites prévus, dont une partie sera mutualisée. Des équipes projets associant l'État et les collectivités locales définissent la liste des futurs sites
- **Améliorer la couverture des axes de transport** (dont 55 000 km d'axes routiers et 23 000 km de voie ferrée)

> Un engagement du Gouvernement en faveur de la formation au numérique

Le Gouvernement a lancé en avril dernier un **plan de « 10 000 formations pour le numérique »**. Ce dernier donne l'opportunité à des jeunes et des demandeurs d'emploi peu qualifiés de se former en quelques mois aux métiers du numérique (développeurs, web-designers, techniciens réseaux etc.). Se sont engagés dans la démarche, la Grande Ecole du Numérique, Pôle emploi et plusieurs entreprises dès la genèse du programme.

L'initiative France Num sur les réseaux sociaux :

Twitter : @francenumfr

Instagram : @francenum

Facebook : francenumofficiel

Contacts presse

Maelle CHARREAU,
Cheffe de cabinet en charge
de la Communication et du Parlement
presse@numerique.gouv.fr / 01 42 75 77 22

Laëtitia DRISS,
Conseillère presse et Parlement
laetitia.driss@cabinets.finances.gouv.fr / 01 53 18 44 38

Contact presse Régions de France
asalvi@regions-france.org

